

# LA HAYE FOUASSIÈRE

Mairie de La Haye-Fouassière  
6 rue de la Gare  
44690 LA HAYE-FOUASSIÈRE  
Tél. 02 40 54 80 23

**CONSEIL MUNICIPAL  
DU 27/03/2025**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le 27 mars, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle Sèvria, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 21 mars 2025.

### Étaient présents :

Vincent MAGRÉ  
Philippe FORMENTEL  
Jean-Luc VIAUD  
Vanessa PAGEOT  
Jean-Marie MOREL  
Aurélie ARQUIER  
Jean-Yves ARTAUD  
Séverine KUTER  
Jocelyne LANDRON  
Jean-Marie CAMIER  
Pierre NOBLET  
Philippe ROUSSEAU  
Patrice CHOIMET  
Stéphanie VIOLIN  
Amélie GOUTH  
Audrey VIDAL-BLANCHARD  
Vincent PÉRUSET  
Serge LAFFONTAS  
Jacques COUILLAUD  
Michel LHOUTELLIER  
Agnès PARAGOT  
Laurence CLÉMENCEAU  
Sabine AUDRAIN  
Isabelle CIVEL

### Étaient excusés et représentés :

Elodie CAMIER ayant donné pouvoir à Vincent PÉRUSET  
Bruno TOUPET ayant donné pouvoir à Agnès PARAGOT  
Patrick TESSIER ayant donné pouvoir à Jean-Luc VIAUD

**Secrétaire de séance** : Jocelyne LANDRON

**DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 27 MARS 2025**

**VIE ASSOCIATIVE - SPORT**

**Subvention exceptionnelle en soutien à Victorine DIRLAOUEN, fleurettiste de haut niveau**

Jean-Marie CAMIER expose :

Victorine DIRLAOUEN, jeune hayonnaise de 15 ans, pratique l'escrime depuis 6 ans au club de Vertou, antenne du NEC Escrime de Nantes Elle est sportive de haut niveau et évolue actuellement au niveau régional, national et international en tant que fleurettiste. Elle est triple championne de la Région et de la zone Ouest (Pays de la Loire/Bretagne/Normandie).

Cette discipline implique de nombreux déplacements pour les compétitions régionales, nationales et européennes. Le NEC dispose d'un règlement financier permettant d'accompagner financièrement ces déplacements à hauteur de 20 à 30 %, le reste est à la charge de la famille.

Afin d'aider à financer les frais nécessaires à la participation de cette championne aux diverses compétitions, il est proposé de verser une subvention exceptionnelle de 400 € à l'association soutenant ses activités : ETNATHENA SPORT.

En contrepartie, il sera demandé à Victorine de participer à des démonstrations ou ateliers d'initiation à l'escrime lors d'événements organisés par la mairie et de mettre en avant la commune dans les différents supports de communication.

**VU** l'avis de la commission Animation - vie associative du 26/02/2025

**Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :**

**DÉCIDE** l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 400 € à ETNATHENA SPORT pour aider Victorine DIRLAOUEN dans sa progression de sportive de haut niveau ;

**PRÉCISE** qu'il sera demandé à Victorine DIRLAOUEN de participer à des événements municipaux ;

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles pour l'exécution de la présente délibération.

**Vote :**



Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 3

La Haye-Fouassière, le 27/03/2025

Le Maire  
**Vincent MAGRÉ**

Le secrétaire de séance  
**Jocelyne LANDRON**

